



ATTRIBUTION DES TIMBRES DE CATEGORIE

Synthèse des dispositions réglementaires

Coueurs non licenciés FSGT en 2017 : Les clubs formuleront leurs propositions de catégorie à partir des principes réglementaires suivant :

1 - Coueurs de moins de 30 ans : 3^e catégorie minimum.

2 - Coueurs de plus de 30 ans : 4^e catégorie minimum.

Sauf dérogation, un coueur non licencié la saison précédente ne peut pas être classé directement en 5^e catégorie.

3 - Coueurs titulaires d'une licence FFC en 2017 ou 2018

Rappel : les coueurs FFC 1^{ere} et 2^e cat ne peuvent pas obtenir de licence FSGT.

Les coueurs FFC 3^e catégorie sont classés obligatoirement FSGT 1.

Les titulaires d'une licence **PASS CYCLISTE** ou **PASS OPEN** sont classés en 2^e catégorie. S'ils sont âgés de plus de 45 ans, ils pourront être classés en 3 ou 4^e catégorie après avis du bureau.

4 - Licenciés ayant connu une interruption de pratique FSGT (voir règlement national) et n'ayant pas été licenciés dans une autre fédération :

- Interruption d'un ou deux ans : ils seront reclassés dans la catégorie figurant sur leurs dernières licences
- + de 2 ans : à l'appréciation du bureau.

5 - Afin d'affecter les nouveaux licenciés au plus juste, la pertinence des catégories demandées sera vérifiée au vue des résultats éventuellement obtenus au cours des dernières saisons notamment lors de la participation à nos épreuves au titre d'autres fédérations ou en non licenciés.

Coueurs titulaires d'une licence FSGT en 2017.

Sauf s'ils s'y opposent, les coueurs de 65 ans et plus descendent d'office en catégorie inférieure.

Les autres coueurs repartent dans la catégorie dans laquelle ils ont terminé la saison 2017.

Lors de la première réunion de la Commission en février, chaque club présentera la liste de ses coueurs. Des ajustements de catégorie pourront être opérés à condition bien entendu que les demandeurs aient participés un minimum en 2016.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement du Comité FSGT 2607 et l'accepter.

A, le

Signature du demandeur